



## **FORUM NATIONAL SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (FNODD)**

### **Bilan sommaire de mise en œuvre des 10 cibles prioritaires**

#### **Nom de la commune : Boukombé**

La commune de Boukombé est située dans le département de l'Atacora, au Nord-ouest du Bénin. Porte d'entrée sur le Togo, par Nadoba (04 km) et Lama Kara (84 km) d'une part, et Takpapiéni (4km) d'autre part, Boukombé est située à cinquante-quatre (54) km de Natitingou, chef-lieu du département et à environ six cents (600) km de Cotonou. Elle est limitée par Tanguéta au Nord-Est, Cobly au Nord-Ouest, Natitingou au Sud-Est, à l'Est par Toucountouna et à l'Ouest par la République du Togo. D'une superficie de 1 036 Km<sup>2</sup>, la commune de Boukombé compte 7 arrondissements et 93 villages selon le nouveau découpage territorial. Elle présente également des caractéristiques géomorphologiques et naturelles particulières. Vaste pénéplaine reposant en grande partie sur les séries de Kandé-Boukombé, bordé à l'Ouest par celles du Buem et à l'Est par le dernier maillon de la chaîne de l'Atacora, sa végétation et faune composées de forêt claire et savane arborée et arbustive (le baobab, le rônier, le néré, le karité, le kapokier, le faux acajou, le neem et le tamarinier) et de quelques antilopes (biches), des singes, des reptiles, de petits rongeurs et une diversité d'oiseaux (francolins et pintades Sauvages) subissent les affres des effets du changement climatique. Le présent bilan fait le bilan sommaire des actions mises en œuvre et quelques bonnes pratiques assorties de quelques leçons.

#### **1. Décrivez les résultats concrets obtenus lors de la mise en œuvre des ODD**

**2.3 : D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.**

- ✓ 54 ha de basfonds sont aménagés de type smart valleys et mise en culture du riz;
- ✓ 352 Exploitants dont 292 femmes sont formés sur les ITK et sur les pratiques agro écologiques.
- ✓ 1620 kg de semences certifiées IR841 et BRIZ sont mises en place au profit des sites smart valleys;
- ✓ 7,2 T d'engrais dont 5,4 T de NPK et 1,8T d'UREE mis en place dans la commune ;
- ✓ Equipement des maraîchers de Koussounougou et Koukpankpangou ;
- ✓ Construction de 02 magasins de stockage de produits vivriers à Yatié et à Kpérinkpé ;
- ✓ 562 jeunes appuyés pour le développement de l'agribusiness ;

**3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes**

- ✓ Acquisition / Equipement des centres de santé avec du matériel indispensable (10 Thermomètre laser ; 100 flacons de gel hydro alcoolique; 02 pots de chlore de 45kg chacun ; 10 boîtes de gants d'examen de 100) et la fabrication locale de 5 000 masques au profit du Personnel administratif; les artisans et des services publics communaux ;

- ✓ Réfection de la salle d'hospitalisation plus la salle des tuberculeux au centre de santé de Boukombé

**3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles**

- ✓ Les Relais Communautaires sensibilisés et formés sur les mesures de lutte contre la COVID-19 ;
- ✓ Formation des ado/jeunes et tous les acteurs à la base (32 relais communautaires, 30 pairs éducateurs des ateliers, 28 pairs éducateurs des cellules de quartiers et 20 patrons/nes) sur l'Education à la Santé Sexuelle; Mise en place de 05 écoles de maris modèles dans cinq localités de la commune; - Formation des membres de 04 écoles des maris modèles mises en place ;
- ✓ Sensibilisation des populations de Boukombé via la radio communautaire sur respect des gestes barrière à la Covid 19.

**5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles**

- ✓ Organisation de 03 sessions de la Cellule Communale de Protection des Enfants(CCPE); Appui à l'organisation de la session CCGS ;
- ✓ Recensement de 10 cas victimes de mariages précoce et forcé et Appui sanitaire et financier des Enfants en situation difficile ;
- ✓ Sensibilisation de 500 jeunes filles et adolescentes élèves sur les VBG par le biais d'une compétition de football féminin inter-collège.

**6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable**

- ✓ Réhabilitation de l'adduction d'eau villageoise (AEV) de Koussoucoingou plus construction d'une borne fontaine (BF) au CEG de Koussoucoingou ;
- ✓ Réhabilitation/réparation des forages dans les centres de santé de Boukombé centre; Natta; Dipoli ; Korontière ; Manta et au marché de Korontière; - Réhabilitations de 04 forages dans les localités de EPP/Koussétiégu; Mantchara ;EPP/Koukouangou et Koutchata 3 ;
- ✓ Réalisation des branchements en eau potable au niveau du marché central et de la gare routière plus,
- ✓ Signature de convention avec les partenaires pour la réalisation de 15 nouveaux forages.

**7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable**

Identification de 50 femmes Et formation à la construction des foyers améliorés

**8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux**

- ✓ Recensement des potentialités touristiques et culturelles a été fait ainsi que la répartition des recettes entre acteur ;
- ✓ Validation du circuit touristique de la destination « Route des tata »: C'est un circuit qui prend en compte les localités de **Tagayè** dans Natitingou et **Koussoucoingou** dans Boukombé

**9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable**

- ✓ Achèvement des travaux de construction des ouvrages de franchissement sur l'axe Dimansouri-Dissapoli dans l'arrondissement de Dipoli.

### **13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat**

- ✓ 252 exploitants ont été formés sur les pratiques agro écologiques ;
- ✓ Installation de 6 champs semenciers et renforcement des ménages sur la production de semence paysanne (cycle court) ;
- ✓ Construction d'un mini seuil de rétention d'eau pour le développement du maraîchage.

### **15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres**

- ✓ La mise en terre de 750 plants de Baobab par l'ONG Bénin-Culture-Développement-Amitié (BCDA) dans la commune ;
- ✓ Mise en terre d'environ 2000 plants (écoles, cours d'eau)
- ✓ Création de dix (10) hectares de forêt communautaire d'anacardier ;
- ✓ Création de cinq (5) hectares de forêt pour bois de chauffe.

## **2. Veuillez décrire les bonnes pratiques**

Au nombre des bonnes pratiques, nous pouvons retenir :

Recherche de partenaires à l'effet de mobiliser des ressources complémentaires pour financer l'atteinte des ODD;

Mise en place d'un mécanisme communal de suivi des ODD ;

## **3. Précisez les leçons apprises**

- ✓ *La spatialisation des cibles prioritaires facilite l'internalisation des ODD par les acteurs et leur intégration dans les documents de planification locale.*
- ✓ *L'implication de la communauté dans la mise en œuvre, la gestion d'une action de développement est un gage de succès et de durabilité des acquis.*
- ✓ *Dans un contexte de ressources limitées, l'atteinte des ODD de façon générale et la réalisation des cibles prioritaires communales nécessite la mobilisation de grandes ressources et l'établissement de partenariat internes et externes.*

Boukombé, le 19 Mai 2023

Kassim DAMON

RDLP, Boukombé